



Université de Bretagne Occidentale



ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE


 Au cœur de l'emploi public local  
 Laborerrien et c'bumuniou

 Délégation régionale  
 Bretagne  
 Antenne du Finistère

## Formation des élus : des outils pour agir

Le catalogue 2016 des formations proposées par l'UBO, en partenariat avec l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT Bretagne, est arrivé en mairie fin janvier dernier.

Comme chaque année, ce catalogue propose aux élus des formations sur des thèmes très variés dans les domaines de la Communication, du Droit, des Finances locales, de l'Urbanisme, des Politiques publiques, de l'Intercommunalité...

Vous trouverez toutes les informations sur ces formations, ainsi que le bulletin d'inscription sur le site [www.univ-brest.fr/formations-elus29](http://www.univ-brest.fr/formations-elus29)

Ces formations sont là pour vous, n'hésitez pas à profiter pleinement de ce service.

### 2016 : Lancement des formations à distance

**Se former à son rythme, suivant ses disponibilités, est enfin possible grâce à notre offre de formation à distance.**

Cette année, quatre modules sont mis en ligne :

- CIAS/CCAS : quelles interactions, comment optimiser le lien avec l'usager ?
- Bases et fondamentaux des finances publiques locales
- Les pouvoirs de police du Maire et de ses adjoints dans le cadre du renforcement de l'intercommunalité
- Loi Littoral

D'autres formations seront proposées au fur et à mesure de leur création

**Pour ces formations à distance**, vous utiliserez le même bulletin d'inscription, à nous expédier comme d'habitude. A réception de ce dernier, nous vous transmettrons par mail le lien et les codes d'accès indispensables pour suivre les modules à distance.

Vous aurez un accès d'une durée de trois mois pour suivre une formation équivalente à trois heures (plusieurs séquences forment un module) et un accès de six mois pour suivre une formation d'une durée équivalente à six heures (plusieurs séquences pour un module).

**Avantage :** vous pouvez suivre les cours en ligne où vous voulez, quand vous le souhaitez (24h/24) et au rythme qui est le vôtre.

### Dans vos communes ou communautés de communes, des formations à la carte, sur un thème spécifique, c'est possible !

Tous les thèmes proposés aux élus dans nos catalogues et bien d'autres encore, dans des domaines très spécifiques, peuvent être traités en interne aux communes ou communautés de communes grâce à la mise en place de modules de formation «sur mesure».

Ces formations permettent, tout au long de la mandature, de répondre précisément aux attentes des communes ou EPCI grâce à un contenu, un lieu, des dates et des horaires adaptés aux exigences et contraintes des élus de votre territoire.

N'hésitez pas à vous renseigner même sur des thèmes non traités à ce jour.

Les formations sur mesure trouvent bien entendu leur intérêt au niveau de l'Intercommunalité.

Elles peuvent être mutualisées : les communes s'y retrouvent financièrement et les élus y adhèrent grâce aux multiples échanges sur leurs pratiques professionnelles.

### N'oubliez pas : la formation des élus est un droit

Que vous soyez élu-e dans une commune ou communauté de communes, vous avez droit à une formation adaptée à vos fonctions.

C'est le conseil municipal qui délibère sur l'exercice du droit à formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre. Les élus, quel que soit leur statut, ont droit à un congé de formation de 18 jours sur toute la durée du mandat.

Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la commune ou EPCI à condition que l'organisme de formation soit agréé par le ministère de l'intérieur (agrément dispensé après avis du Conseil National de la Formation des Elus Locaux).

MARCHÉ DES  
 COLLECTIVITÉS  
 PUBLIQUES  
 ET PRIVÉES



**GROUPAMA**  
 L'ASSUREUR N°1  
 DES COMMUNES

à retrouver sur  
[groupama-collectivites.fr](http://groupama-collectivites.fr)



# FORMATIONS DES ÉLUS LOCAUX 2016

*Des outils pour mieux agir*

T.+33(0)2 98 01 82 57  
www.univ-brest.fr/formations-elus29



## Pour rappel : les formations proposées avant l'été (en dehors des formations à distance)

### De la négociation à la médiation en matière de conflits

**Brest** mercredi 11 mai - 9h 17h (page 9 du catalogue)

### Gestion du stress

**Brest** jeudi 23 et vendredi 24 juin (page 11 du catalogue)  
9h 17h (2 jours)

### Ma municipalité en ligne, quels usages des réseaux sociaux ?

**Quimper** vendredi 27 mai - 9h 17h (page 12 du catalogue)

### Les règles du protocole à l'usage des élus

**Quimper** jeudi 16 juin - 17h 20h (page 15 du catalogue)

### Analyse financière rétrospective

**Brest** lundi 13 juin - 17h 20h (page 19 du catalogue)

### Code des marchés publics : évolutions, simplifications et nouvelles obligations

**Quimper** mardi 14 juin - 17h 20h

### Quels leviers pour le resserrement de la contrainte financière ?

**Brest** lundi 27 juin - 14h 17h (page 20 du catalogue)

### Les infractions en urbanisme

**Brest** samedi 11 juin - 9h 12h (page 25 du catalogue)

### Renouvellement urbain et revitalisation des centres bourgs

**Trégunc** samedi 21 mai - 9h 12h (page 27 du catalogue)